



COVID-19 **Fréquence de passages diminuée à la STS**

Saguenay, le 30 mars 2020 – Le conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay (STS) a tenu une assemblée extraordinaire vendredi après-midi au sujet de l'offre de service sur son réseau. À cette occasion, le conseil a pris d'importantes décisions en lien avec la situation d'urgence sanitaire qui a des implications directes sur le service de transport en commun à Saguenay.

Tout d'abord, pour faire suite à la diminution de service déjà annoncée à la mi-mars, la STS annonce qu'elle réduira aussi la fréquence de passages de ses autobus à compter du lundi 6 avril prochain. Cette décision s'explique en raison d'une forte diminution de l'achalandage sur l'ensemble de son réseau et l'exigence d'un maintien du service, jugé comme essentiel, par le gouvernement provincial.

Pour les lignes qui desservent les trois hôpitaux de Saguenay (Chicoutimi, Jonquière et La Baie), les autobus continueront d'effectuer des passages aux 30 minutes. Pour les autres lignes, les autobus effectueront des passages aux heures plutôt qu'aux 30 minutes.

En résumé :

- Toutes les lignes en provenance des quartiers résidentiels effectueront des passages aux heures.
 - Les interurbains effectueront également des passages aux heures plutôt qu'aux 30 minutes.
- Les lignes 16, 30, 50 et 175 sont les seules lignes à conserver leur fréquence de passage actuelle (30 minutes).
- En soirée :
 - Les derniers départs en provenance des terminus de Jonquière et Chicoutimi s'effectuent à 20 h 45.
 - Les derniers départs en provenance du terminus de La Baie s'effectuent à 20 h 30.
 - Pour les interurbains (lignes 3 et 175) en provenance des terminus de Jonquière et Chicoutimi; les derniers départs se font à 21 h 15.
 - Pour les interurbains (ligne 6) en provenance de La Baie; les derniers départs se font à 21 h.
- Pour la fin de semaine, notez que tous les interurbains seront également aux heures.
- Pour les secteurs situés en périphérie (Shipshaw, Saint-Ambroise, Saint-Honoré, Saint-Fulgence, Laterrière et Lac-Kénogami), la fréquence des passages sera également diminuée.

Pour tous les détails, vous pourrez consulter dans les prochains jours notre site Internet au sts.saguenay.ca

Globalement, cette diminution correspond à 43 % du niveau de service régulier. En ce qui concerne le transport adapté, une baisse d'achalandage tout aussi significative est observée. Toutefois, aucun ajustement n'est requis pour le moment.

Interruption de travail

Compte tenu de l'achalandage actuel du réseau et des diminutions importantes de service, le conseil d'administration de la STS a dû procéder à une interruption de travail temporaire pour certains de ses employés à temps partiel.

Titres de transport

La STS rappelle que la montée se fait en tout temps par la porte arrière. Le lecteur de carte ainsi que la boîte de perception ne sont pas accessibles, mais les clients doivent tout de même avoir un titre de transport valide, car celui-ci pourrait leur être demandé.

Pour le mois d'avril, les tarifs actuels sont maintenus, selon la grille tarifaire en vigueur.